

COMMENT REJOINDRE LA MARQUE ACCUEIL VÉLO ?

1

Demandez à Moselle Attractivité le référentiel correspondant à votre établissement pour étudier et valider les critères propres à votre catégorie (le référentiel est aussi disponible sur www.francevelotourisme.com)

2

Demandez le formulaire d'adhésion et retournez le rempli à Moselle Attractivité.

4

Après avoir retourné l'engagement ACCUEIL VÉLO, vous recevrez :

- une plaque de signalétique de bienvenue que vous pourrez apposer à l'entrée de votre établissement afin d'afficher votre adhésion au réseau.
- un kit de communication composé des brochures touristiques départementales et locales fournies par votre Office de Tourisme. Une partie du kit de réparation vous sera également offert (au choix la pompe à pied ou un jeu de clés standards).

Vous figurerez alors sur les supports de promotion départementaux tels que le site internet www.mosl-tourisme.fr et nationaux www.francevelotourisme.com, et pourrez utiliser le logo sur vos outils de communication.

3

Une visite de contrôle (par Moselle Attractivité et/ou l'Office de tourisme référent) est programmée afin de vérifier le respect des critères obligatoires du référentiel ACCUEIL VÉLO de votre catégorie.

En cas de validation, l'usage de la marque est accordé pour une durée de trois ans, renouvelable après une nouvelle visite de contrôle. La cotisation est de 200€ pour trois ans et correspond à une participation aux actions de promotion en faveur de cette marque. Pour toute inscription en 2018, cette cotisation est prise en charge en totalité par le Département. Cette prise en charge pourra être reconduite pour l'année 2019 en fonction des orientations prises au niveau national par France Vélo Tourisme.

L'adhésion à la marque ACCUEIL VÉLO est renouvelée tous les trois ans, après nouvelle visite de contrôle. Tout changement de propriétaire ou gestionnaire entraîne la perte de l'agrément pour l'établissement. Le nouveau propriétaire ou gestionnaire doit refaire une demande s'il souhaite bénéficier de la marque.



MOSL

MOSSELLE SANS LIMITE

2-4 Rue du Pont Moreau
F-57000 METZ

Tél : +33(0)3 87 37 57 80 | Fax : +33(0)3 87 37 58 84

Le Département et Moselle Attractivité pilotent le déploiement de la marque ACCUEIL VÉLO en lien avec les offices de tourisme.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOTRE CONTACT :

Daniel Bailly
03 87 37 57 82
daniel.bailly@moselle-attractivite.fr

www.mosl-tourisme.fr



MOSL
ATTRACTIVITÉ

Moselle
Le Département



Offrez aux cyclistes
un accueil touristique sans limite

MOSL
MOSSELLE SANS LIMITE

LE VÉLO : UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ACTEURS DU TOURISME EN MOSELLE

UN TOURISME D'AVENIR



La France est la 2^e destination mondiale du tourisme à vélo après l'Allemagne



L'aménagement du schéma national vélo s'intensifie : **810 km de grands itinéraires cyclables ouverts en 2017**



La fréquentation des itinéraires repart à la hausse en France : **+8% de passages par rapport à 2016** et **+18% de passages par rapport à 2013**



Retombées économiques : sur les grands itinéraires cyclables, **les dépenses des cyclotouristes** sont évaluées **entre 68€ et 105€/jour/personne**

La Moselle possède de nombreuses infrastructures et un fort potentiel de développement.



1 200 km d'itinéraires cyclables inscrits au schéma départemental aménagés par les EPCI avec le soutien du Département à hauteur de 15,3M€ entre 2002 et 2015, générant un levier d'investissement des EPCI de 45M€



L'EuroVelo5 et la Véloroute50 «L'Échappée Bleue - Moselle Saône à Vélo» sont entièrement aménagées



600 km d'itinéraires VTT



A proximité de l'Allemagne, **1^{ère} destination mondiale du tourisme à vélo** et de l'Alsace, une des premières destinations en France



631 passages journaliers sur l'EuroVelo5 à Sarreguemines (comptage effectué entre le 25 juin et le 3 novembre 2016)



14 329 passages sur l'Échappée Bleue pendant l'été (moyenne journalière de 281 passages). (comptage réalisé du 6 juillet au 25 août 2013)



LA MARQUE ACCUEIL VÉLO



ACCUEIL VÉLO est une marque nationale co-propriété du Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire et de France Vélo Tourisme. Elle s'adresse à tous types de prestataires touristiques situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable ou VTT aménagé, qui souhaitent apporter un service adapté à une clientèle de touristes à vélo.

- hébergements touristiques,
- réparateurs, loueurs de vélos,
- offices de tourisme,
- sites touristiques,
- restaurants.

La Moselle fait le choix de rejoindre ce réseau qui permet aux prestataires touristiques moyennant des aménagements peu coûteux et un accueil spécifique de capter une nouvelle clientèle.

UNE PRÉSENCE QUI SE DÉVELOPPE SUR LE TERRITOIRE

3200 PRESTATAIRES ACCUEIL VÉLO EN 2017 (+20% PAR RAPPORT À 2016)

- 2208 HÉBERGEURS
- 256 LOUEURS/RÉPARATEURS
- 320 SITES TOURISTIQUES
- 384 OFFICES DE TOURISME
- 32 RESTAURANTS

VOS AVANTAGES

ADHÉRER À ACCUEIL VÉLO : UN RÉFÉRENCIEMENT PRIVILÉGIÉ POUR UNE NOUVELLE CIBLE DE CLIENTÈLE

UNE IDENTIFICATION LOCALE :

- Visibilité directe des touristes à vélo grâce à la plaque apposée sur l'établissement.
- Développement d'une approche spécifique (conseils de visite, d'itinéraires) pour renforcer votre relation client.
- Participation au développement d'un réseau de partenaires spécialistes de l'accueil des touristes à vélo.

UN RÉFÉRENCIEMENT NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL :

- Valorisation sur les outils de communication dédiés d'ACCUEIL VÉLO et de ses partenaires (sites internet, éditeurs privés).
- Campagnes de communication nationales et notoriété de la marque.

INTÉGRER LA FILIÈRE VÉLO EN PLEIN ESSOR :

- Appartenance à un réseau national en plein développement et notamment présence sur la vitrine du vélo en France www.francevelotourisme.com
- Participation aux journées de rencontres des partenaires ACCUEIL VÉLO organisées par le Département de la Moselle et Moselle Attractivité avec la présence de votre Office de Tourisme de référence.

